

struisent avec l'ablatif, comme les verbes précédents : *Vacuus curis* (dégagé de soins) ; *Omni liber curā et angore*, Cic. (libre de tout souci et de toute inquiétude) ; *Immunis militiā* (exempt du service militaire) ; *Urbs nuda presidio* (ville dépourvue de garnison).

REM. D'après ce qui a été dit, § 313, 5° et 6°, ces adjectifs peuvent aussi régir le génitif. Ce cas est le plus naturel avec *expers* ; Cicéron le préfère avec *plenus*, tandis qu'il joint plus souvent l'ablatif à *refertus*. C'est que *plenus* (plein) est un simple adjectif, et *refertus* (rempli), un véritable participe¹. Cette différence paraît visiblement dans cette phrase de la deuxième Philippique : *Domus erat aleatoribus referta, plena ebriorum*.

III. Avec opus est.

§ 340. La locution *mihi opus est* (besoin est à moi, j'ai besoin), se rapprochant, pour le sens, du verbe *egeo*, se construit, comme ce verbe, avec l'ablatif : *Auctoritate tuā nobis opus est, et consilio, et gratiā*, Cic. (nous avons besoin de votre autorité, de vos conseils, de votre crédit). *Quid opus est verbis* (qu'est-il besoin de paroles)?

REM. 1. Le nom de la chose dont on a besoin peut aussi être le sujet d'une proposition dont *opus* sera l'attribut : *Dux nobis et auctor opus est*, Cic. (nous avons besoin d'un chef et d'un conseiller).—*Verrès aiebat multa sibi opus esse*, Cic. (Verrès disait qu'il avait besoin de beaucoup de choses).

Dans l'une et dans l'autre construction, le nom de la personne qui éprouve le besoin se met au datif.

2. Quand *opus est* doit être suivi d'un verbe, on emploie, ou l'infinitif : *Quid opus est tam valde affirmare?* Cic. (qu'est-il besoin d'affirmer si fortement?)—ou l'ablatif neutre du participe parfait passif : *Priusquam incipias, consulto, et ubi consulueris, mature facto opus est*, Sall. (avant d'entreprendre, il faut réfléchir, et quand on a réfléchi, exécuter promptement²).

1. Plus tard, l'ablatif prévalut même avec *plenus*, et Quintilien, IX, 3, 1, témoigne que, de son temps, on disait *plenum vino* et non *vini*. C'est qu'alors *plenus* était devenu synonyme de *repletus*.

2. Il a été parlé, § 251 et suiv., de l'ablatif avec le comparatif. Nous traiterons plus bas de l'ablatif de lieu, de l'ablatif de temps et de l'ablatif absolu.

DU DATIF.

DATIF AVEC LES VERBES.

§ 341. Le datif marque proprement le terme où aboutit une action. En conséquence, il se joint par sa force naturelle :

1° Aux verbes transitifs comme complément indirect, ainsi que nous l'avons fait voir, § 201. C'est surtout en ce sens qu'on le nomme cas d'attribution.

2° A un grand nombre de verbes intransitifs, qui prennent en français la préposition à, comme : Nuire, *obesse, nocere* ; Plaire, *placere* ; Déplaire, *displicere* ; Obéir, *parere, obedire, obtemperare*, et autres semblables : *Mundus Deo parat, et hominum vita jussis supremæ legis obtemperat*, Cic. (le monde est soumis à Dieu, et la vie des hommes obéit aux commandements d'une loi suprême).

3° A d'autres verbes qui sont transitifs en français, neutres ou intransitifs en latin : Favoriser quelqu'un, *favere alicui* ; Étudier les belles-lettres, *studere litteris* ; Secourir un ami, *auxiliari, opitulari amico* ; Épargner les vaincus, *victis parcere* ; Ménager, économiser le temps, *parcere tempori* ; Flatter les grands, *potentibus blandiri* ; La philosophie guérit les âmes, *philosophia medetur animis*, Cic. *

4° A la plupart des verbes composés des prépositions *in, ad, ante, cum, inter, ob, post, præ, sub* ;

Comme complément indirect, s'ils sont transitifs : *Summum crede nefas, animam præferre pudori*, Juv. (croyez que c'est le plus grand des crimes, de préférer la vie à l'honneur) ;

Comme seul complément s'ils sont intransitifs : *Assuescere labori* (s'accoutumer au travail¹).—*Præstat honestus incolumitati*, Cic. (l'honneur passe avant la sûreté).—*Omnes participes sumus rationis, quā antecellimus bestiis*, Cic. (nous participons tous à la raison, qui nous élève au-dessus des bêtes).—*Varietas*

* Le complément direct que ces verbes régissent en français, peut être changé par l'analyse en un complément indirect. En effet, favoriser quelqu'un, c'est lui accorder une faveur ; étudier les lettres, c'est donner aux lettres son application ; épargner les vaincus, c'est leur faire grâce ; secourir un ami, c'est lui porter secours, et ainsi des autres. Réciproquement, les régimes directs, *faveur, application, grâce, secours*, sont représentés en latin par le radical des verbes *favere, studere, parcere, opitulari*. La chose étant évidente pour ce dernier, dans lequel on reconnaît distinctement *opem* et le second radical de *ferre*, l'analogie, qui est la loi des langues, force de l'admettre pour les autres. La différence entre le latin et le français n'est donc que dans la forme, et une analyse facile la fait disparaître.

1. Le verbe *assuescere* se trouve aussi avec l'ablatif : *homines labore assiduo et quotidiano assueti*, Cic. *de Orat.*, III, 15.

occurrit satietati, Cic. (la variété prévient la satiété). — *Succedere muris* (s'approcher des murs).

5° A tous les composés du verbe *sum* (excepté *absum* et *possum*) : *Desunt luxuriæ multa, avaritiæ omnia*, Sén. (beaucoup de choses manquent au luxe, tout manque à l'avarice). — *Satius est prodesse etiam malis, quam bonis deesse*, Sén. (il vaut encore mieux être utile aux méchants, qu'inutile aux gens de bien).

REM. Les prépositions *ad*, *cum* et *in* se répètent quelquefois avec le verbe composé, pour donner plus de force à l'expression : *Quidam, ad eas laudes quas a patribus acceperunt, addunt aliquam suam*, Cic. (quelques-uns ajoutent des titres personnels à l'illustration qu'ils ont reçue de leurs pères). — *Confer nostram longissimam ætatem cum æternitate*, Cic. (comparez la vie la plus longue avec l'éternité). — *In omnium animis Dei notionem impressit ipsa natura*, Cic. (la nature elle-même a imprimé l'idée de Dieu dans tous les esprits).

§ 342. Les verbes qui expriment une action opposée à celle de *donner*, comme *adimere*, *detrahere*, *eripere*, *extorquere*, veulent au datif leur complément indirect, si c'est un nom de personne : *Sunt multi qui eripiunt aliis, quod aliis largiantur*, Cic. (il y a bien des gens qui ôtent aux uns pour donner aux autres). — *Hunc mihi timorem eripe*, Cic. (délivrez-moi de cette crainte, m. à m. ôtez-moi cette crainte).

Mais si le complément indirect est un nom de chose, il se met à l'ablatif avec ou sans préposition : *Eripere aliquem flammâ, suppliciis*, ou *e flamma, e suppliciis* (arracher quelqu'un aux flammes, aux supplices). On doit employer la préposition lorsqu'elle ajoute à la clarté.

§ 343. *Datif exprimant le but ou l'intention.*

1. Le datif, marquant le terme où aboutit une action, marque aussi le but qu'on se propose, l'intention qu'on a en la faisant. En ce sens, il répond à la question POUR QUI? POURQUOI? A L'AVANTAGE OU AU DÉSAVANTAGE DE QUI? *Non scholæ, sed vitæ discimus*, Sén. (ce n'est pas pour l'école, c'est pour le monde que nous apprenons). — *Non solum nobis divites esse volumus, sed liberis, propinquis, amicis, maximeque reipublicæ*, Cic. (ce n'est pas seulement pour nous que nous voulons être riches, c'est pour nos enfants, pour nos proches, pour nos amis, et surtout pour la république).

2. D'après ce principe, « Demander une grâce pour quelqu'un » s'exprimera par *petere veniam alicui*; tandis que, selon le § 324, « demander une grâce à quelqu'un » doit se rendre par *veniam petere ab aliquo*.

On dira de même : *Metuere alicui, et ab aliquo* (craindre pour quelqu'un, et craindre quelque chose de quelqu'un). — *Consulere rebus suis* (veiller à ses intérêts), et *consulere deos* (consulter les dieux). — *Prospicere patriæ*, Cic. (pourvoir au salut de la patrie), et *prospicere tempestates*, Cic. (prévoir les tempêtes).

REM. C'est le bon sens et l'usage qui indiquent comment le datif de but et d'intention doit être rendu en français : *Excusare se, purgare se alicui* (s'excuser, se justifier auprès de quelqu'un). — *Irasci amicis non soleo*, Cic. (je n'ai pas coutume de me mettre en colère contre mes amis). — *Philosophiæ semper vaco*, Cic. (j'ai toujours du loisir pour la philosophie). Dans ces trois exemples, les prépositions *auprès*, *contre* et *pour*, rendent également le datif, chacune avec des nuances différentes).

Il en est de même des exemples suivants et d'autres semblables : *Nullus agenti dies longus est*, Sén. (pour qui travaille, le jour n'est jamais long). — *Docto homini et erudito, vivere est cogitare*, Cic. (pour l'homme instruit et cultivé, vivre c'est penser). — *Barbaris ex fortunâ pendet fides*, T. L. (chez, ou, pour les barbares, la fidélité aux engagements dépend de la fortune).

§ 344. *Datif avec le verbe esse.*

Est mihi liber.

Le datif se construit souvent avec le verbe *esse*, considéré comme attributif, § 240. Si le mot qui est au datif désigne une personne, ÊTRE peut se remplacer en français par AVOIR : *Est mihi liber* (un livre est à moi = j'ai un livre). — *Est homini cum Deo similitudo*, Cic. (l'homme a de la ressemblance avec Dieu).

Si le datif désigne une chose, *esse* se rendra quelquefois par CAUSER, PROCURER, ou un autre verbe semblable : *Nimia fiducia calamitati esse solet*, C. Nép. (une trop grande confiance cause souvent des malheurs).

REM. 1. Dans certaines locutions de ce genre, le français correspond exactement au latin : *Fama quoque est oneri*, Ov. (la réputation même est à charge).

2. Avec les personnes, *est* a pour attribut implicite, appartenant à...; avec les choses, *aboutissant* à...

§ 345. Verbe *esse* avec deux datifs.

Le datif de la personne et celui de la chose se trouvent souvent réunis : *Paucis temeritas est bono, multis malo*, Ph. (la témérité tourne à bien à peu de personnes; elle tourne à mal à beaucoup; ou mieux : la témérité a rarement une bonne issue, souvent une mauvaise). — *Hoc tibi est honori* (cela est à votre honneur = cela vous fait honneur). — *Hæc res mihi curæ erit* (j'aurai soin, je prendrai soin de cette affaire). — *Fortitudini fortuna quoque adjumento est*, Cic. (la fortune aussi vient en aide au courage). Ici *fortitudini* tient lieu d'un nom de personne; le courage est personnifié, considéré comme vivant et agissant.

REM. Les verbes *do*, *verto*, *tribuo*, se construisent avec deux datifs dans un sens analogue au précédent : *Crimini mihi dedit meam fidem* (il m'a fait un crime de ma bonne foi). — *Aliquid alicui vitio vertere* (blâmer quelqu'un de quelque chose, mot à mot, lui tourner une chose à défaut.) — *Hoc illi tribuebatur ignaviæ*, Cic. (on attribuait cette conduite à sa lâcheté).

§ 346.

Est mihi nomen.

Au datif accompagné du verbe *esse* et marquant la possession, se rattache la manière de parler, *est mihi nomen* (j'ai nom, je m'appelle). Avec cette locution, le nom propre se met, ou au nominatif (*est mihi nomen Caius*); ou au datif (*est mihi nomen Caio*); ou enfin, mais fort rarement, au génitif (*nomen Mercurii est mihi*, Plaut.).

Syracensis est fons aquæ dulcis, cui nomen Arethusa, Cic. (à Syracuse est une fontaine d'eau douce, qu'on nomme Aréthuse).

Attus Clausus, cui postea Appio Claudio fuit nomen, T. Liv. (Attus Clausus, qui depuis fut nommé Appius Claudius).

REM. Dans le premier exemple, *Arethusa* est sujet ou attribut de la proposition; dans le second, le nom propre est attiré au datif par *cui*.

§ 347. Datif avec le verbe impersonnel *licet*.

Licuit esse otioso.

Une attraction pareille a lieu avec *licet*, lorsque ce verbe a pour sujet un des infinitifs *esse* ou *fieri*, accompagné d'un adjectif : *In publica re, mihi negligenti esse non licet*, Cic. (il ne m'est pas permis d'être indifférent aux affaires publiques). — *Licuit esse otioso Themistocli*, Cic. (Thémistocle aurait pu vivre dans le repos).

REM. 1. L'adjectif peut aussi se mettre à l'accusatif, comme attribut de la proposition infinitive : *Is erat annus quo ei consulem fieri liceret*, Cés. (c'était l'année où il lui était permis d'être élu consul). Cette construction est rare, lorsque le datif de la personne est exprimé; elle est assez fréquente, lorsqu'il ne l'est pas : *Liceat esse miseris*, Cic. (qu'il nous soit permis d'être malheureux) = *nos esse miseris | liceat*.

2. Les poètes et les écrivains postérieurs à Cicéron étendent l'attraction du datif aux verbes *datur*, *contingit*, *prodest*, *vacat*, *necesse est* : *Infirmo non vacat esse mihi*, Ov. (je n'ai pas le temps d'être malade). — *Vobis necesse est fortibus viris esse*, T. Liv. (c'est une nécessité pour vous d'être braves)¹.

§ 348.

Datif avec les verbes passifs.

Mihi probantur.

On a vu, § 328, que le nom de la personne qui fait l'action exprimée par le verbe passif se mettait à l'ablatif, précédé de *a* ou *ab*. Ce nom peut aussi se mettre au datif avec certains verbes, comme *audiri*, *haberi*, *intelligi*, *laudari*, *probari*, *quæri*, *videri*, et autres, que l'usage apprendra : *Cui non sunt audita Demosthenis vigiliae?* Cic. (qui n'a entendu parler des veilles de Démosthène?) — *Mihi valde probantur Ciceronis libri* (les livres de Cicéron sont fort de mon goût)².

Ce datif doit être considéré comme le complément du verbe ÊTRE, compris dans tout passif. Les deux exemples suivants feront parfaitement saisir cette analogie : *Mihi consilium captum jam diu est*, Cic. (mon parti est pris depuis longtemps); mot à mot, le parti *est pour moi* pris depuis longtemps. — *Barbarus hic ego sum, quia non intelligor ulli*, Ov. (je suis ici un barbare, parce que je ne suis compris de personne); proprement, parce que je ne suis intelligible pour personne.

1. Cf. Méth. gr. § 280, II, dernier exemple. — 2. Méth. gr. § 347, II.

§ 349.

DATIF AVEC LES ADJECTIFS.

Les adjectifs et les participes pris adjectivement, qui marquent :

1° Avantage ou désavantage : *utilis, commodus, opportunus*; — *inutilis, noxius, perniciosus*;

2° Facilité ou difficulté : *facilis, obvius, pervius*; — *difficilis, arduus, inuius*;

3° Faveur ou défaveur : *amicus, carus, familiaris, propitius, fidus*; — *inimicus, invisus, insensus, iratus, infidus*;

4° Voisinage et proximité : *vicinus, finitimus, conterminus, propior, proximus*;

5° Alliance et parenté : *affinis, propinquus, cognatus*; prennent au datif le nom de la personne à laquelle ce dont on parle est utile, facile, nuisible, etc.

REM. 1. *Utilis* et *inutilis* prennent généralement le nom de la chose à l'accusatif avec *ad* : *Homo ad nullam rem utilis*, Cic. (un homme qui n'est bon à rien). — *Inutilis ad pugnam* (qui n'est pas propre au combat).

2. *Amicus* et *inimicus* sont très-souvent substantifs, et, à ce titre, ils se construisent avec le génitif et avec les adjectifs : *amicus veritatis; amicus meus*. Réciproquement, *hostis* peut se prendre adjectivement et se joindre au datif : *diis hominibusque hostis*.

§ 350. On construit encore avec le datif les adjectifs qui marquent :

1° Propriété ou communauté : *proprius, communis*.

2° Conformité ou opposition : *par, similis, æqualis*; — *dispar, impar, dissimilis, contrarius*.

REM. 1. *Proprius* se joint aussi au génitif : *Viri propria est fortitudo*, Cic. (le courage est la vertu propre de l'homme).

2. Il en est de même de *par* et de *similis*, ainsi que des termes opposés, excepté *impar* : *P. Crassus Cyri et Alexandri similis esse voluit*, Cic. (Publius Crassus voulut ressembler à Cyrus et à Alexandre). *Similis* est en quelque sorte substantivement, comme lorsqu'on dit en français, *mon semblable, vos pareils*. Quant à *par*, il faut qu'il devienne tout à fait substantif pour régir le génitif : *Metellus, cujus paucos pares hæc civitas tulit*, Cic. (Métellus, dont les pareils furent toujours rares dans cette ville).

Datif remplacé par ad avec l'accusatif.

Imperio natus. — *Natus ad arma*.

§ 351. Une foule d'autres adjectifs ou participes, notamment ceux qui marquent habitude, disposition, penchant, comme *assuetus, aptus, idoneus, natus, accommodatus*, se trouvent aussi avec le datif : *Imperio natus*, Cés. (né pour l'empire); *Omne animal id appetit, quod est naturæ accommodatum*, Cic. (tout animal désire ce qui est approprié à sa nature).

Mais le complément le plus ordinaire de ces adjectifs, et surtout de *pronus, promptus, paratus, proclivis*, est l'accusatif régi par *ad* : *Natus ad arma* (né pour les armes); *Locus ad insidias aptus* (lieu propre à une embuscade); *Nihil tam pronum ad similtates, quam æmulatio*, Pl. le j. (rien ne mène aussi facilement à la haine que la rivalité).

Cette construction est indispensable avec *propensus* : *Ut natura ad aliquem morbum proclivior, sic animus alius ad alia vitia propensior*, Cic. (de même qu'il est des tempéraments plus disposés à certaines maladies, il est des âmes plus portées que d'autres à certains vices).

DATIF AVEC LES ADVERBES.

§ 352. Les adverbes se joignent au datif comme les adjectifs ou les participes dont ils dérivent : *Summum bonum a stoicis dicitur convenienter naturæ vivere* (les stoiciens disent que le souverain bien est de vivre conformément à la nature). — *Antiochus, si parere voluisset Annibali, propius Tiberi quam Thermopylis de summâ imperii dimicasset*, Corn. Nép. (si Antiochus avait voulu suivre les conseils d'Annibal, il aurait combattu pour l'empire plus près du Tibre que des Thermopyles). — *Proxime castris* (très-près du camp). — *Ire obviam hostibus* (aller au-devant des ennemis).

REM. *Propius* et *proxime* se construisent aussi avec l'accusatif sans préposition : *Propius mare* (plus près de la mer). — *Proxime Hispaniam Mauri sunt*, Sall. (les Maures sont les plus voisins de l'Espagne).

Le positif *prope*, considéré lui-même comme préposition, ne prend que ce cas : *prope oppidum* (près de la ville). Comme adverbe, on le trouve assez souvent avec *a* et l'ablatif : *prope a meis ædibus; tam prope ab domo, a Sicilia*¹, Cic.

1. Cet emploi de l'ablatif paraîtra fort naturel, si l'on envisage *prope* comme synonyme de *haud procul*.